

Colombes, 12 juillet 2017

Déclaration relative au nombre total de droits de vote et d'actions prévue par l'article L.233-8 II du Code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

A la date du	Nombre d'actions composant le capital	Nombre théorique des droits de vote (y compris actions auto-détenues)	Nombre réel de droits de vote (déduction faite des actions auto-détenues)
30/06/2017	75 773 865	85 688 146	85 602 976

* * * * *